

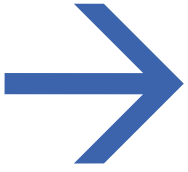
Etablir un compte transport

fiche **1**
Méthode

Le compte transport regroupe toutes les recettes et dépenses inscrites dans le budget annuel de l'entreprise, au démarrage du PDE, et imputables aux déplacements des salariés et des déplacements professionnels.

L'objectif de la mise en oeuvre d'un compte transport est de pouvoir financer les mesures à prendre par les économies réalisées sur certains postes (parking, frais kilométriques, etc.).

Objet	Détail d'un compte transport type	Coût
Versement Transport ⁽¹⁾	Obligatoire pour les entreprises de plus de 9 salariés - Exonération de tout ou partie en cas d'organisation d'un service de transport du personnel - modalités à voir avec la Caisse Régionale d'Assurance Maladie	
Transport des employés organisé par l'entreprise	Ramassage par minibus ou bus	
Frais kilométriques	- pour les trajets domicile-travail, - pour les déplacements professionnels, réalisés avec un véhicule personnel	
Véhicules de service / société	Véhicules de service / société Montants annuels des investissements et du fonctionnement pour les trajets professionnels	
Stationnement	Acquisition, amortissement, location, entretien, gardiennage, sécurité / contrôle d'accès, taxes et impôts relatifs aux parkings, ...	
Abonnements Transports en commun	Montant annuel des abonnements pour les déplacements professionnels ou les trajets domicile-travail	
Covoiturage	Mise à disposition d'une base de données «covoiturage»	
Vélo	Montant annuel de l'achat, entretien, rack des vélos de service Coûts des aménagements réalisés pour en favoriser la pratique par les salariés (douches, vestiaires, racks)	
Budget «Transport» de l'entreprise	Total général	Total
Budget «transport» des salariés ⁽²⁾	Participation aux abonnements de transports en commun, chèque transport ⁽³⁾ Budget voiture : achat, entretien, carburant Achat, entretien d'un vélo	Estimation moyenne. X Nombre de salariés



Les coûts cités ci-dessus sont parfois difficiles à identifier parce qu'ils ne sont pas souvent imputés aux transports et sont gérés par des personnes ou services différents (gestion du personnel, gestion de l'immobilier, gestion de la logistique, etc.). A titre indicatif, la construction d'une place de stationnement, en surface et toutes dépenses confondues, représente en moyenne 4 000 €. La valeur locative de ces mêmes places varie selon leur localisation, et le coût du foncier. A Toulouse, une place de parking à louer coûte environ 1000 € par an en centre ville.

L'analyse des données ainsi collectées est un des volets de l'état des lieux, avec le questionnaire auprès des salariés, et l'accessibilité du site.

(1) le versement transport : destiné au financement des transports collectifs urbains, payés par les employeurs publics ou privés, de plus de 9 salariés, proportionnellement à la totalité de la masse salariale.

Le versement transport n'est pas obligatoire : c'est l'autorité organisatrice des transports qui décide ou non de l'instaurer sur son périmètre de compétence, dans les limites des taux plafonds. Il s'applique seulement aux villes de plus de 10 000 habitants.

Loi relative à la réglementation du versement destiné au transport en commun, n°85-2 du 2 janvier 1985

(2) le budget des salariés est connu grâce à l'enquête / questionnaire qui leur a été distribué (cf. fiche méthode n°3)

(3) le chèque transport : (cf. fiche outil n°2)

Etablir un plan d'accès à l'entreprise

fiche 2 Méthode

Un plan d'accès, comme son nom l'indique, signale comment accéder à l'entreprise par les différents moyens de déplacement.

Un plan d'accès ne concerne pas uniquement les accès routiers.

Pourquoi ?

1 - Le plan d'accès comme élément de l'état des lieux

Le plan d'accès est la concrétisation d'une partie de l'état des lieux : l'accessibilité du site.

Outre les indications concernant le vélo, la marche, les transports en commun ou la voiture, d'autres informations viennent compléter les indications sur l'accessibilité, mais ne seront pas affichées.

Il s'agit des relevés des «points noirs» à vélo, à pied, en transports en commun et en voiture :

- Discontinuités,
- Absence d'éclairage,
- Absence d'abris bus,
- Absence de marquage au sol,
- Horaires irréguliers,
- Etc.

Ces relevés de problèmes permettront un échange précis avec les collectivités gestionnaires, lorsqu'il s'agira de prendre contact avec elles pour les résoudre.

2 - Le plan d'accès comme outil de communication

C'est un outil de promotion des modes de déplacements autres que la voiture, aussi bien auprès des salariés que des partenaires, visiteurs et fournisseurs.

Il reflète l'image que l'entreprise veut donner d'elle-même, et à ce titre il doit être aussi lisible et soigné qu'une carte de visite.

Ces informations méritent d'être diffusées par le plus de moyens possible :

- le site Internet de l'entreprise,
- un guide d'accessibilité, destiné aux salariés, notamment les nouveaux embauchés, et aux visiteurs,
- les supports de communications papier : cartes de visite, brochures, plaquettes, invitations, etc.
- un panneau d'affichage visible par tous, salariés et visiteurs, disposé dans un endroit «logique» et facile d'accès.

Moyens à mettre en œuvre et coûts

• Les responsables des transports fournissent généralement un plan et des horaires des réseaux qu'ils gèrent, les mairies ceux des itinéraires cyclables, et les plans de quartier.

• Le temps de travail du chef de projet pour collecter les informations et s'appuyer sur l'expertise des pratiquants des différents modes.

• Les coûts d'un panneau d'affichage.

Les facteurs de réussite

Les informations doivent être exactes et mises à jour régulièrement : modifications de lignes et horaires de transports en commun, travaux sur la ligne de bus, changements de sens de circulation, etc.

Les informations doivent être précises, agréables à lire rapidement (légende, pas de détails superflus, renvoi à une documentation plus développée), donner des informations sur les distances, les temps de parcours, les sens de circulation, indiquer l'existence de parkings vélo et voitures à proximité (distances, adresses exactes, nombre de places disponibles, tarifs).

La concertation : dans le travail d'identification des problèmes d'accès à l'entreprise, il est pertinent de s'appuyer sur l'expertise des usagers des différents modes, qui connaissent les itinéraires et les temps de trajet.

Connaître les habitudes de déplacement

fiche 3 Méthode

Une connaissance fine des pratiques de déplacement des salariés permet de connaître leur intérêt à s'engager, leurs capacités et possibilités à changer de comportement.

Pour avoir une image représentative des déplacements des salariés, il faut le plus de réponses possible à ce questionnaire.

Questionnaire d'enquête auprès des salariés

Ce questionnaire a pour objectif de nous aider ainsi que les acteurs du transport à offrir un service en adéquation avec vos besoins.

Nous vous invitons à remettre ce questionnaire vous concernant, pour le ... *(insérer la date)* au plus tard. Les réponses aux questions posées doivent refléter la situation normale et habituelle à la date du *(insérer la date)*

Le questionnaire, une fois réalisé, permettra de débattre :

- des problèmes rencontrés pour se rendre sur le lieu de travail,
- des moyens à mettre en œuvre pour améliorer l'accessibilité du site.

Les représentants des salariés sont informés de la démarche, et une restitution des réponses vous sera faite.

Pour toute question relative à la démarche, veuillez contacter ... *(insérer le nom de la personne de contact)* au *(insérer le numéro de téléphone)*.

1. Quel est votre mode de déplacement principal pour venir travailler ?

- Voiture, seul ou avec des membres de la famille :
- conjoint
 - enfants. Préciser l'âge ou la scolarité :
- Voiture, avec un collègue ou un voisin
- Train
- Bus
- Transport (minibus, autobus, autocar) organisé par l'employeur (le cas échéant)
- Vélo
- Cyclomoteur, scooter ou moto
- A pied
- Autres. Préciser :

2. Si vous venez en voiture, vélomoteur ou moto, quels problèmes rencontrez-vous ?

- Aucun, je n'ai pas de problème
- Le trafic de et vers l'établissement est dangereux
- Il y a trop de congestion
- Le nombre de places de stationnement est insuffisant

3. Si vous venez à vélo, quels problèmes rencontrez-vous ?

- Aucun, je n'ai pas de problème
- Le trafic de et vers l'établissement est dangereux
- Les alentours de l'établissement ne sont pas sûrs
- Il n'existe pas assez d'emplacements de stationnement pour les vélos
- Il n'y a pas de douche dans l'entreprise
- Autre. Préciser

4. Si vous utilisez les transports en communs, quels problèmes rencontrez- vous ?

- Aucun, je n'ai pas de problème
- Il n'y a pas de desserte suffisante vers l'entreprise
- Les horaires de transport en commun ne correspondent pas aux miens
- Les transports en commun sont de mauvaise qualité ou inconfortables
- La distance entre l'entreprise et l'arrêt ou la gare est trop importante
- Les alentours de l'entreprise ne sont pas sûrs. Préciser :
- Je ne suis pas informé sur les transports en commun qui me conviendraient
- Quel mode utilisez-vous ?
 - Bus
 - TER

5. Si vous utilisez les transports en commun, quel mode de transport utilisez-vous pour vous rendre de votre domicile vers la gare ou le point d'arrêt utilisé ?

- Voiture
- Bus
- Vélo
- Cyclomoteur, scooter ou moto
- A pied
- Autres. Préciser :

6. Si vous utilisez les transports en commun, quel mode de transport utilisez-vous pour vous rendre de la gare ou du point d'arrêt utilisé, jusqu'à votre lieu de travail ?

- Voiture
- Bus
- Vélo
- Cyclomoteur, scooter ou moto
- A pied
- Autres. Préciser :

7. Quel budget consacrez-vous aux transports pour venir travailler ?

- Voiture : achat, amortissement, assurance, carburant, péages, verbalisation =€
- Vélo : achat =€
- 2 roues motorisé : achat, amortissement, assurance, carburant, péages, verbalisation =€
- Transport en commun : coût de l'abonnement (préciser s'il est mensuel ou annuel) =€

8. Quelles sont vos habitudes à l'heure du déjeuner ?

- Vous déjeunez sur place
- Vous déjeunez à proximité de votre lieu de travail, dans ce cas :
 - vous vous y rendez à pied
 - vous vous y rendez à vélo
 - vous vous y rendez en voiture, cyclomoteur, scooter ou moto

9. Qu'est-ce qui vous permettrait d'utiliser un autre moyen de transport que votre voiture ? Préciser

.....
.....

Identification du salarié :

Adresse :
.....
.....
.....
.....

Situation de famille : (cocher la case utile)

- célibataire
- en couple
- avec enfants : (indiquer le nombre)
 - à la crèche
 - école primaire
 - collège
 - étudiant

Nous vous remercions de votre participation.